

# Le soutien du Député Michel Delpon pour terminer le chantier de Beynac

1 DOCUMENT - Publié le 25 mai 2020

Le chantier du contournement de Beynac, reconnu d'utilité publique et qui vise à améliorer la sécurité, la fluidité de la circulation et à protéger l'un des plus beaux sites de France, anime toujours l'actualité politique en Dordogne.



**20200525\_CP\_Soutien\_Michel\_Delpon\_chantier\_de\_Beynac.pdf**

(.pdf, 116,4 Ko)



TÉLÉCHARGER

Les dernières élections municipales à Beynac, mais aussi dans les trois autres communes concernées par le contournement (Vézac, Castelnaud-la-Chapelle, Saint-Vincent-de-Cosse), ont très clairement montré, avec l'élection dès le premier tour des listes pro-déviations, le soutien de la population locale. Les mêmes communes s'étaient prononcées favorablement, à 83%, lors d'une votation citoyenne en 1995.

Aux côtés de 418 maires représentant plus de 80% des maires de Dordogne, des présidents des trois chambres consulaires, du Sénateur PS Claude Bérit-Débat, du Député MODEM Jean-Pierre Cubertafon, c'est maintenant le député LREM du Bergeracois Michel Delpon qui s'exprime publiquement en faveur de l'achèvement du chantier :

**“** *J'ai toujours pris position pour les causes environnementales et écologiques tout en défendant les perspectives de développement économique qu'elles pouvaient générer, notamment dans nos territoires ruraux.*

*Depuis mon élection à la députation, je défends ardemment les projets qui s'inscrivent dans cette ligne mais par souci de neutralité vis-à-vis du dossier de la déviation de Beynac, je n'ai jusque-là pas pris position à son sujet. Eu égard aux travaux déjà réalisés, je me prononce à présent publiquement contre la démolition des ouvrages déjà réalisés en raison du gaspillage d'argent public que cela représente.*

*Je souligne par ailleurs l'impact écologique négatif que cela va entraîner : nouvelle intervention dans le lit de la rivière, pas de mise en œuvre des mesures compensatoires environnementales, destruction des bassins de rétention déjà construits, pas de renaturation de la rivière avec les frayères à brochets prévus à l'origine...*

*D'abord, cette déviation si contestée pourrait être un des leviers complémentaires de dynamisation de notre territoire « Sud Dordogne ». Elle serait aussi une passerelle de la « véloroute voie verte » touristique allant du Lot jusqu'en Gironde,*

*Également une véritable voie de la vallée, touristique et récréative de Carlat à*  
<https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/le-soutien-du-depute-michel-delpon-pour-terminer-le-chantier-de-beynac-1-20574?>

*également une véritable « voie de la vallée » routière et sécurisée de Sarlat à Bergerac. Enfin, les perspectives de développement touristique et de développement économique des entreprises du territoire en seront accrues de façon évidente.*

---